Rapport Moral Gérard PERODDI - 66 éme A.G FFPM

Exercice 2022

Mesdames messieurs les présidents et présidentes d'associations, Mesdames et Messieurs les représentants d'organismes officiels invités pour la circonstance (saluer et citer Pierre Motta Chef de service DIRM MÉDIA /DDADM réglementation et contrôle/Marseille).

Monsieur le Président de la région PACA Roger Alberto monsieur le Président du club Cpsh GÉRARD CROSETTI et tout son staff de bénévoles, Monsieur le Maire de cette magnifique ville de HYERES et son équipe d'employés municipaux à qui j'adresse un chaleureux remerciement pour la mise à disposition de ces superbes infrastructures, Mesdames et Messieurs et chers collègues du Comité Directeur de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer à qui j'adresse toute ma gratitude pour leur implication bénévole depuis plusieurs années ,Mesdames et Messieurs les bénévoles des clubs affiliés á la FFPM ,Mesdames et Messieurs les pêcheurs licenciés de notre Fédération …

Bonjour et bienvenue…

Bienvenue à cette 66 ème Assemblée générale.

Fidèle à nos us, nous ne pouvons commencer cette réunion sans honorer de nos applaudissements tous nos amis disparus au cours de cette année…

Notre Fédération avance et progresse de mieux en mieux d'années en années, cette progression n'est certainement pas le fruit du hasard notre dynamisme notre disponibilité notre transparence en un mot notre **SÉRIEUX**, sont les vecteurs incontournables de cette réussite.

Et aujourd'hui si près de **10 850** personnes nous ont choisis, là aussi ce n'est pas par hasard…

J'ai coutume de le dire et je le dirais encore plus fort notre savoir-faire en matière de concours de pêche est plus que reconnu.

Mais pas que …

Nos écoles de pêche sont largement fréquentées, même si dans quelques cas du travail reste à faire, mais notre ami Gérard, se fera une joie de vous en parler plus en détail dans un petit moment.

Notre bilan financier et plus qu'honorable et notre trésorerie tout aussi confortable là aussi, je ne vais pas priver notre Trésorier et ami, Francis, de vous commenter les chiffres de 2022, il en profitera pour requérir votre quitus, et du coup en profitera aussi pour faire adopter le budget prévisionnel pour l'année 2023.

Comme d'habitude, cette comptabilité a été minutieusement et scrupuleusement vérifiée par notre cher ami commissaire aux comptes, je citerais et remercierai chaleureusement, Pierre Bomboudiac qui nous honore de sa présence.

La vie dans nos clubs a progressivement repris son rythme de croisière, les concours, les sorties de pêche amicales, ont repris leurs places au sein de nos associations.

Je n'oublierais pas évidemment tous les moments festifs, toute la convivialité qui résident dans nos clubs .

Seule ombre au tableau de cet exercice écoulé la saison de pêche du thon, en fin de période nous avons restitué près de 9 tonnes de notre quota…

Ce fait est dû à l'absence de poissons de belle taille et nous avons choisis de faire repartir une multitude de poissons juvéniles, ce qui explique cette restitution de quota…

Bon choix ou mauvais choix **Là** est la question ?

Les gros spécimens ont changé leurs habitudes migratoires, ils ont préféré se montrer, de l'Aquitaine à la mer du Nord, pour la plus grande joie des pêcheurs de ces régions…

Je ne pourrais terminer cette allocution sans vous parler d'un fait exceptionnel la création d'une confédération nommée pour la circonstance **MER ET LIBERTÉ.**

La réglementation française en matière de pêche de loisir ne cesse d'évoluer, les zones de pêches se réduisent à peau de chagrin ne laissant que très peu de place à notre loisir favori.

Les zones réglementées jaillissent comme des champignons, contribuant fortement à rendre très complexe notre quotidien de pêcheurs récréatifs.

Depuis quelques années, nous avons déjà modifié nos habitudes de pêcheurs, mais on nous en demande toujours plus !!!

Il nous faut réagir et défendre nos droits les plus légitimes !!!

Et c'est donc sous l'impulsion de notre Fédération que nous avons décidés de regrouper les principales fédérations de pêche de loisir.

Ne dit-on pas que **L'UNION FAIT LA FORCE ?**

Le pari était osé, mais nous avons Réussi !!

Et nous ne pouvons que nous féliciter d'en être les précurseurs !!!

Et pourtant cela n'était pas gagné !!!

Je me souviens d'une conversation téléphonique avec un Président de Fédération aujourd'hui disparu, qui m'avait traité d'utopiste et de grand rêveur !!

Cela ne se fera jamais, avait-il dit !

L'incroyable, c'est réalisé et ILS ONT DIT OUI

Toutes les fédérations de pêche ont dit OUI

Restait à déterminer un cadre

Collectif ? Association ? Confédération ? Le choix était Cornélien

Chacun avait sa propre idée.

Finalement, c'est à la force du poignet, alors que tout semblait perdu, que nous avons créé :

LA CONFÉDÉRATION MER ET LIBERTÉ …

Nous voilà donc partis vers la capitale défendre notre bébé à la **DGAMPA** (ex DPMA).

Sans aucune difficulté, notre projet fut validé **« *MER ET LIBERTÉ* »** devient l'unique interlocutrice des services de l'état et dès cette année elle se voit confier la distribution du quota et comme preuve absolue de confiance la **DGAMPA** décide de supprimer la période de fermeture du 30 août au 15 septembre ce qui rallonge la période de prélèvement de 15 jours supplémentaires…

Et de nous donner la gestion du quota global (poids et bagues)

Cette première avancée est un symbole fort de nos institutions tutélaires.

En contrepartie, nous devrons redoubler de vigilance et ne surtout pas déroger au quota alloué afin de ne pas faillir à la parole donnée de respecter scrupuleusement celui-ci, car c'est toute la confédération qui en pâtirait.

Voilà, il est grand temps, me semble-t-il, de donner la parole à mes collègues, et si des questions vous brûlent les lèvres, nous y répondrons en fin de séance.

Bonne assemblée à tous, et n'oubliez pas que pour que la FFPM vive,

Vivez avec la FFPM !!!!

Merci pour votre écoute…

Gérard PERODDI